

Editorial

Le mot « révolution » est sans aucun doute l'un de ceux qui reviennent le plus souvent sous la plume de P.-J. Proudhon. Il désigne tantôt ce qui eut lieu en 1789 et dans les années suivantes, tantôt un processus déjà ancré dans la réalité, mais qu'il faut aider à se développer en dénonçant les obstacles (juridiques, institutionnels, théoriques, théologiques, etc.) qui s'opposent à lui ou l'étouffent, en analysant les pratiques en cours ou à venir qui sont susceptibles de lui donner consistance, en élucidant ses assises et ses aspirations... Le tout sans poser au prophète et sans jamais s'ériger en chef de parti.

Proudhon s'est toujours considéré comme un héritier de la Révolution. Assurément pas dans la version guizotienne, où elle s'achève en victoire définitive et totale de la classe bourgeoise, puisque ce sont précisément aux tenants et aboutissants de cette victoire qu'il s'attaque en 1839 en s'en prenant au droit propriétaire. Soulignons l'argument majeur : en déniait toute capacité créatrice au collectif, le capitalisme non seulement s'abstient de le rémunérer (il ne rémunère jamais que des individus), mais s'approprie ce qui a été ainsi produit. Il prospère grâce à ce dont il dénie par ailleurs l'existence. Une douzaine d'années plus tard, dans la lettre de remerciement qu'il adresse à Michelet pour lui avoir envoyé les premiers volumes de son Histoire de la Révolution française, Proudhon exprime son admiration à l'historien, et surtout en précise l'objet essentiel : la mise au jour d'un acteur collectif, ou d'un collectif agissant, qui permet enfin d'éviter de confondre l'histoire avec celle des meneurs. Et il ajoute qu'il est particulièrement sensible à cet aspect parce que ses recherches personnelles l'ont amené à s'interroger sur la spécificité de l'être collectif.

Qu'il faille relier cet être collectif à celui de 1839 est une évidence. Seulement, d'une date à l'autre, ses capacités se sont beaucoup accrues, puisqu'il s'avère désormais capable de transformer la société de fond en comble, pour peu du moins qu'il apprenne à ne pas se laisser confisquer sa puissance. Si impressionné qu'il ait pu être par la description que fait Michelet du mouvement des Fédérations (de septembre 1789 à juillet 1790), Proudhon est loin de partager deux des caractéristiques du collectif qui est censé être à l'œuvre ici : le collectif michelettien ne se constitue et n'opère qu'à distance du travail, et semble du coup incapable de changer quoi que ce soit à l'une des dimensions les plus fondamentales et les plus concrètes de la vie quotidienne ; ce même collectif ne peut pleinement prendre conscience de lui-même que dans l'unité de la Nation, au risque que la dite unité ne vienne contredire et son pluralisme de départ, et le fait que son origine se situe « en bas » et non dans des hauteurs qui finissent toujours par être celles d'un Etat.

L'insistance de Proudhon sur les capacités créatrices du collectif et ses recherches sur les principes intrinsèques par lesquels ce collectif peut et doit s'auto-

structurer (pluralisme, égalité, liberté, etc.) pour persévérer dans son être et éviter que sa puissance lui soit confisquée ou soit amoindrie font du Bisontin le penseur d'un concept de « révolution » qui échappe ou en tout cas s'efforce d'échapper tant à la résurgence du féodalisme sous toutes ses formes (industrielles, financières...) qu'au « communautarisme » en ses divers visages.

A l'heure où l'idée de révolution semble émerger du discrédit où de soi-disant experts l'avaient fait tomber, il est peut-être temps, sinon de prétendre revenir à Proudhon, du moins de tenter d'examiner avec quelque rigueur la conceptualisation qu'il en propose. Les angles d'approche seront divers, soit qu'il s'agisse de retracer le parcours proudhonien dans son époque, soit qu'il s'agisse, à partir de la nôtre, de repérer en lui ce qui peut éclairer notre pensée et notre action...

Certains des articles de ce numéro (ceux de Laval, Navet, Jourdain et Steiner) ont été présentés pour la première fois lors du colloque annuel de la Société Proudhon tenu le 17 janvier 2017 à l'Université de Paris-X Nanterre, avec le concours du laboratoire SOPHIAPOL. La date et le thème du colloque n'étaient point un hasard. Il s'agit d'une journée d'études qui s'est déroulée cent ans après la Révolution russe d'octobre 1917, dont on pourrait dire entre les événements du 7 novembre 1917 et la création du Tchéka en décembre de la même année et la dissolution de l'assemblée constituante russe en janvier 1918. Bref, moment commémoratif propice pour repenser aujourd'hui les cours des révolutions et des révolutionnaires dans le passé, de l'époque de Proudhon jusqu'à nos jours.

Georges Navet,
Président d'honneur de la Société P.-J. Proudhon